



Caisse Française du REVENU DE BASE

Payez contre ce chèque un revenu de base mensuel

"Toute personne a droit à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé, son bien-être et ceux de sa famille, notamment pour l'alimentation, l'habillement, le logement, les soins médicaux ainsi que pour les services sociaux nécessaires; elle a droit à la sécurité en cas de chômage, de maladie, d'invalidité, de veuvage, de vieillesse ou dans les autres cas de perte de ses moyens de subsistance par suite de circonstances indépendantes de sa volonté."

Article 25 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme

À

€

Fait à

Le

9 Mai 2012,
Journée Européenne
du Revenu de Base



Pour plus d'informations, accédez au site sur le revenu de base via l'adresse www.revenudebase.info ou le QRCode ci-contre.

Un revenu pour couvrir les besoins de base de chacun, versé à tous, sans conditions ? D'où vient cette idée, en quoi consiste-t-elle, est elle vraiment réaliste ?

Toutes les réponses à ces questions



Pourquoi devient-il nécessaire aujourd'hui ?

Un modèle social à bout de souffle

Basé sur la croissance et le plein emploi, notre modèle social construit dans un contexte d'après-guerre est en grave conflit avec la réalité bien différente de notre société d'aujourd'hui.

Développement économique foudroyant, énormes gains de productivité et mondialisation réduisent inlassablement le nombre d'emplois autant que les d'opportunités d'entrepreneuriat.

En conséquence, une partie toujours plus grande de notre population est faiblement rémunérée pour son travail, notamment à cause de la pression du chômage, tandis que d'autres sont tout simplement privés d'emplois et doivent se contenter de quelques aides sociales drastiquement contrôlées.

Ainsi, l'article 25 des droits de l'homme est insidieusement remis en cause.

La France est pourtant un pays riche, non ?

Bien sûr ! Par le travail et l'inventivité des générations qui se sont succédées, nous possédons aujourd'hui les moyens de nourrir et de loger chacun de nos concitoyens. Un agriculteur produit aujourd'hui autant que 8 agriculteurs il y a 50 ans.

Nous avons ainsi le potentiel permettant de prodiguer à tous les soins vitaux, de donner à tous un accès au logement, à l'éducation, à la justice, à la culture... de rendre nos infrastructures accessibles à tous.

Que nous manque-t-il alors ? Simplement un système social encourageant un développement dans le sens du bien-être de tous, motivant la participation de chacun dans le fonctionnement de la société sous forme d'activités lucratives ou non. C'est ce que propose le revenu de base.

Et concrètement, ça donne quoi ?

Qu'est-ce que c'est ?

Le revenu de base est un revenu versé à chaque membre d'une collectivité pour lui permettre de subvenir à tous ses besoins de base, tels qu'ils ont été décrits dans l'article 25 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme.

Le revenu de base est de plus :

- > inconditionnel, versé sans contrepartie ;
- > cumulable avec tout autre revenu ;
- > versé de la naissance à la mort.

Quels impacts ?

Le revenu de base peut remplacer la majeure partie des dispositifs sociaux et fiscaux actuels tout en conservant certaines aides spécifiques.

Son principal atout est de permettre une société où chacun s'investit librement là où il l'entend, dans des activités lucratives ou non :

- > production de biens ou de services ;
- > actions pour la société ou la démocratie, bénévolat ;
- > protection et défense de l'environnement ;
- > projets personnels ou pour la famille, le quartier ...

Est-ce réalisable ?

La mise en œuvre d'un revenu de base, concept soutenu par plusieurs prix Nobels d'économie, dépend avant tout de la volonté de chacun de changer de paradigme, de changer son point de vue sur soi-même et les autres. De nombreuses solutions sont envisageables, certaines ayant déjà fait l'objet de publications officielles.

Etes-vous prêt à entrer dans cette nouvelle ère ?

Dans quel monde voulez-vous vivre ? Quel monde souhaitez-vous offrir à vos enfants ?

Et vous, que feriez-vous si votre revenu de base était assuré ?



Pour en savoir plus ou vous joindre à nous
www.revenudebase.info

